

Cet article vous est proposé par CFO-news : le quotidien de la finance d'entreprise et de la finance durable

Le Pôle Financement d'INFINITIS

Un accompagnement efficace au financement des entreprises et des particuliers et un outil de conquête pour capter une nouvelle clientèle

Un groupement (GSI) anti crise aux côtés de ses adhérents

Dans la situation économique actuelle, obtenir un prêt professionnel constitue un véritable parcours du combattant pour les entreprises. C'est pourquoi les membres du Groupe INFINITIS mettent à la disposition des dirigeants leurs compétences et leur savoir-faire pour les accompagner dans :

Un intermédiaire performant auprès des établissements financiers

Le pôle Protection Financement exerce un seul métier : intermédiaire en opération de banque. Il appréhende le crédit comme un outil d'organisation patrimoniale, au même titre que l'assurance-vie ou l'immobilier.

INFINITIS met ainsi à la disposition de ses adhérents des propositions de financement classiques ou complexes, pour accompagner leurs clients particuliers ou professionnels et proposer la solution la mieux adaptée à leurs besoins en financement. Le groupe intervient en partenariat avec plus de 25 établissements (banques nationales, régionales et établissements de crédit spécialisés).

Pour l'ensemble de son offre, INFINITIS s'engage à faire preuve d'une totale confidentialité, à transmettre à l'ensemble des partenaires le dossier complet sous 48h et à exercer son métier en toute indépendance, sans lien avec aucun organisme financier.

Un seul interlocuteur, plusieurs organismes prêteurs consultés, une réponse sur mesure pour les clients... Les membres peuvent suivre l'évolution de leurs dossiers en temps réel via un extranet intuitif et novateur mis à leur disposition.

Pour lutter contre la crise

Avec INFINITIS, les conseillers bénéficient du meilleur service, pour gagner du temps, de l'énergie et de l'argent : relance des banques, optimisation des montages, négociation du taux le plus attractif, frais de dossier, assurance de prêt, garanties et coût, pénalités en cas de remboursement anticipé, intégration de prêts aidés, crédit relais... avec les partenaires privilégiés d'INFINITIS, principaux organismes prêteurs du marché.

Prêts aux professionnels

Parce que les prêts professionnels nécessitent une véritable expertise, Infinitis couvre tous les domaines d'intervention :

- Crédits court terme : découvert / facilités de caisse, escompte, dailly, crédit de trésorerie par billet ou crédit de campagne, affacturage...
- Crédit moyen terme : financement de matériel sur 3 à 7 ans, de travaux et aménagements sur 3 à 7 ans, du fond de roulement sur 4 à 7 ans, rachat de société...
- Crédit long terme : financement d'une construction en SCI sur 10 à 15 ans, d'un bâtiment...
- Engagements par signature : crédit documentaire à l'import, opérations de couverture sur devises, caution...

Prêts aux collectivités territoriales

Cette offre personnalisée est étudiée au cas par cas : financement jusqu'à 20 ans, possibilité de taux fixes et variables.

Prêts aux particuliers

Pour répondre à la quasi-totalité des demandes des clients particuliers, INFINITIS propose des solutions classiques et innovantes.

- Projets immobiliers : résidence principale ou secondaire, prêt relais, investissement locatif neuf ou ancien (prêt à taux fixe, révisable capés ou non ; montant de l'intervention jusqu'à 110% de l'investissement sur des durées de 5 à 30 ans).
- Projet de vie : travaux, prêts hypothécaires...
- Restructurations de crédits pour les propriétaires, les locataires, les salariés et les TNS.

A propos d'Infinitis

Né du rapprochement de professionnels reconnus sur le marché, INFINITIS a pour vocation d'apporter aux clients des Conseillers en gestion de Patrimoine membres du groupe le meilleur de la gestion patrimoniale.

Premier Groupement structuré indépendant (GSI) de Conseil en Gestion de Patrimoine, lancé le 15 octobre 2008 et présidé par Bruno Delpout, INFINITIS se construit autour de trois valeurs essentielles: Proximité, Indépendance et Compétence.

INFINITIS offre aux CGPI un réseau national, un service global, qualitatif et original, ainsi qu'un véritable développement de leur activité sur un marché fortement concurrentiel, sans remise en cause de leur indépendance et sans aucune cession de pourcentage sur leur chiffre d'affaires (approche M4 : multi produits, multi marchés, multi fournisseurs et multi services)

Son équipe de spécialistes dédiée, répartie sur 14 régions, est divisée en 4 pôles opérationnels (Financement, Protection sociale, Immobilier, Gestion privée) et 1 pôle non opérationnel (Formation), et en 3 départements rattachés aux pôles (Ingénierie Patrimoniale, Ingénierie Financière, Ingénierie Sociale). Elle accompagne et met à la disposition de ses adhérents des solutions haut de gamme parfaitement adaptées à leurs principales préoccupations : développement commercial de leur entreprise, réduction des tâches administratives et des charges fixes...

www.infinitis.fr

Mardi 20 Janvier 2009

Les 30 derniers articles de cette rubrique

- ▶ Guadeloupe : la CGPME exige le retour à l'ordre républicain - 09/03/2009
- ▶ Alternativa : introduction du Groupe Prestigium - 09/03/2009
- ▶ En 2009, Eptica poursuit son développement à l'international et vise le marché asiatique et l'Europe du sud grâce à une Assurance Prospection de Coface - 09/03/2009
- ▶ Close Brothers conseille LBO France et le management de Compin dans la cession de leur société à Barclays Private Equity France - 09/03/2009
- ▶ ID Restauration est soutenu par IDF Capital dans sa reprise par le dirigeant - 09/03/2009
- ▶ Rachat de créances commerciales impayées : Carnot Investissement en progression - 06/03/2009
- ▶ Meilleur Fournisseur : des prestations adaptées au contexte économique difficile - 06/03/2009
- ▶ TVM Capital élue société financière allemande de l'année 2008 par Private Equity International - 06/03/2009
- ▶ Depuis le 1er mars, le bulletin des annonces civiles et commerciales est disponible sur DIANE NEO - 06/03/2009
- ▶ Corporate Counsel World Summit à Vancouver : LEGAL SUITE participe - 06/03/2009
- ▶ Cash management, contrôle financier et optimisation des frais bancaires : Pierre Fabre a sélectionné C2Box - 06/03/2009
- ▶ ICD : nouveau Master Professionnel Art, Créativité et Entrepreneuriat - 06/03/2009
- ▶ Fonds de Garantie Sarthe, le 100 ème projet - 05/03/2009
- ▶ BravoSolution : Prix Editor's Choice du magazine Consumer Goods Technology - 05/03/2009
- ▶ Le groupe Extha poursuit sa croissance en exportant son savoir-faire - 05/03/2009
- ▶ Close Brothers, Céréa Capital et Banexi Capital Partenaires ont conclu l'acquisition de Martine Spécialités - 05/03/2009
- ▶ ESC Tours-Poitiers (ESCEM) : journée de pré-recrutement Audit et Expertise Comptable - 05/03/2009
- ▶ Délais de paiement : un nouvel accord dérogatoire dans le secteur des aciers pour béton armé - 05/03/2009
- ▶ Solutions de cash-management : B.A.S finalise son premier tour de table - 05/03/2009
- ▶ ICTS France pilote son centre rapidement et efficacement grâce à Oracle Essbase - 05/03/2009
- ▶ Désengagement massif des assureurs-crédit : les négociants/grossistes interpellent le Médiateur du Crédit - 04/03/2009
- ▶ Délais de paiement : la filière matériel refuse les dérogations - 04/03/2009
- ▶ NextStage s'associe dans le développement du groupe HTI en investissant 2,9 M d'E - 04/03/2009
- ▶ Le Groupement des Professions de Services présente le tableau de bord des services 2009 - 04/03/2009
- ▶ Jeeves France installe ses équipes commerciales et de support dans de nouveaux locaux - 04/03/2009
- ▶ Delsol et Associés, premier cabinet d'avocats à créer un Fonds de Dotation pour porter ses actions de mécénat - 04/03/2009
- ▶ Abus de droit d'usage NF logiciel comptabilité informatisée - 04/03/2009
- ▶ Secteurs porteurs et business de demain (CroissancePlus) - 04/03/2009
- ▶ Première garantie OSEO accordée à une entreprise de taille intermédiaire - 03/03/2009
- ▶ Les actuaires internationaux adoptent la gestion du risque pour éviter une crise financière future - 03/03/2009

1 2 3 4 5 » ... 60

Pour toute reproduction ou publication d'un article veuillez consulter son auteur (source). Impression à usage personnel autorisée sans diffusion ni publication.

